

Lettre des études de Haute-Normandie

N° 1 - Octobre 2012

Édito

Cette première lettre des études de Haute-Normandie présente de façon synthétique des études, analyses et données ayant trait aux politiques du METL et du MEDDE. Ces travaux sont réalisés par les DREAL, les DDTM et le réseau des CETE. Ils participent à l'amélioration de la connaissance de notre territoire et de ses évolutions.

Périodiquement, cette lettre se propose de vous informer sur ces travaux en cours ou finalisés.

Des indicateurs économiques pour le suivi des territoires

Contexte

La conception du développement durable essaye d'organiser les relations entre les sphères sociales, environnementales et économiques de façon à faire progresser vertueusement les territoires. Dans la pratique, les analyses restent souvent cloisonnées ou fragmentaires.

En parallèle des travaux menés au niveau national suite à ceux de la Commission sur la Mesure de la Performance Économique et du Progrès Social ou de la déclinaison locale des indicateurs de développement durable, la DREAL de Haute-Normandie a souhaité avancer sur la définition d'indicateurs locaux permettant d'évaluer le développement des territoires en particulier à l'échelle des SCoT et de compléter les éléments de dialogue pour l'élaboration des documents d'urbanisme (PAC et association).

Déroulé de l'étude

Les équipes des DDTM de l'Eure et de Seine-Maritime ont ainsi participé en 2011 avec la DREAL à l'élaboration et au test de nombreux indicateurs pour aboutir à une première sélection qui sera utilisée lors de l'association à l'élaboration des SCoT.

Ce travail, qui a associé la DRAAF, la CCIR et l'INSEE de Haute-Normandie a en outre montré la nécessité d'organiser une veille et une mise à jour régulière de ces indicateurs.

Au cours du premier semestre 2012, la DREAL a travaillé dans cette perspective sur la mise en place des outils de collecte des données et de mise à jour des indicateurs.

Produits de l'étude

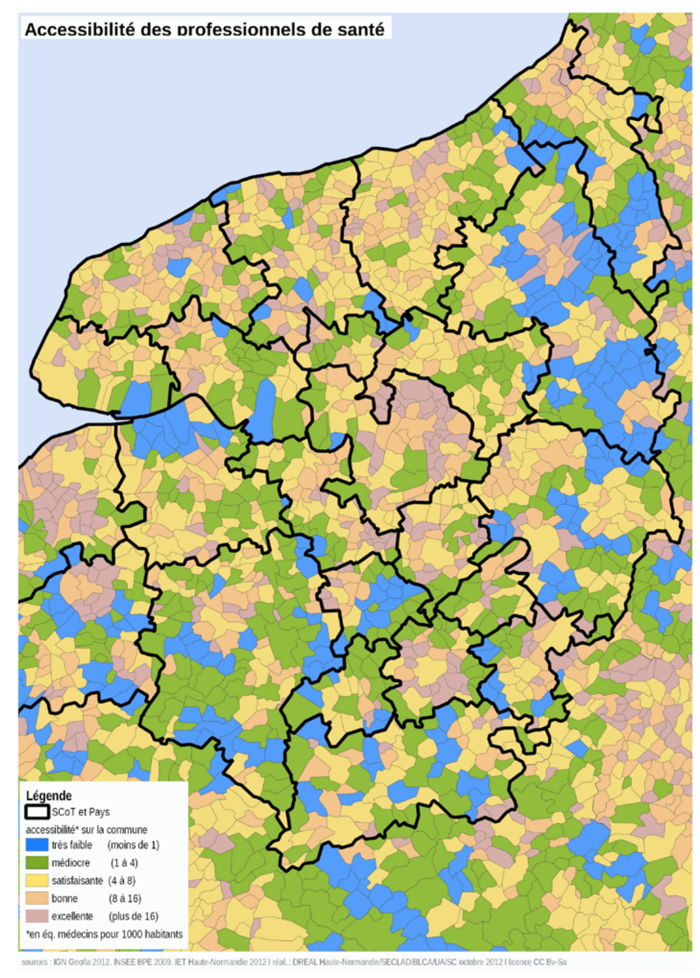
Deux documents synthétisent les travaux :

- les fiches indicateurs, décrivant chaque série de variables, ses conditions d'utilisation, les questions associées, le potentiel prospectif de l'indicateur et des éléments bibliographiques.
- un support méthodologique, sorte de mode d'emploi des indicateurs expliquant les choix pratiqués, décrivant les grandes thématiques retenues.

Poursuite des travaux

La définition des indicateurs de référence qui seront utilisés par les services de la DREAL et des DDTM pour analyser l'évolution des territoires fait l'objet d'une mise à jour en continu. Ces fiches indicateurs sont librement accessibles sur internet. Ces fiches indicateurs sont accessibles ici

Pour en savoir plus



sources : IGN Geofla 2012. INSEE BPE 2009. IET Haute-Normandie 2012 l réal. : DREAL Haute-Normandie/SECLAD/BLCA/UA/SC octobre 2012 l licence CC By-Sa

La sécurité routière en Haute-Normandie

Bilan de la sécurité routière 2011

L'année 2011 marque une nouvelle diminution de l'accidentalité régionale. Pour la quatrième année consécutive, tous les indicateurs sont à la baisse ; la baisse régionale constatée est globalement plus forte que la baisse nationale.
Ce recueil de données statistiques permet de mieux cibler les actions à mener pour lutter contre l'insécurité routière.

L'observatoire du port de la ceinture de sécurité

Le port de la ceinture de sécurité en Haute-Normandie a été observé pour 29 000 occupants de véhicules légers, notamment chez les jeunes conducteurs.

L'accidentologie des deux-roues motorisés

Une étude a été réalisée sur les causes des accidents survenus entre 2008 et 2009 impliquant les deux-roues motorisés dans la région.
Pour accéder aux publications :







L'élaboration de la trame verte et bleue

La Trame verte et bleue (TVB), l'un des engagements phares du Grenelle de l'environnement, est une démarche qui vise à maintenir et à reconstituer un réseau d'échanges sur le territoire national pour que les espèces animales et végétales puissent, comme l'homme, communiquer, circuler, s'alimenter, se reproduire, se reposer... afin d'assurer leur survie. Le principe de réalisation de la TVB est de définir des réservoirs de biodiversité et ensuite de cartographier les corridors qui les relient. La TVB est intégrée au Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).



Le SRCE est co-élaboré par l'État (DREAL HN) et la région Haute-Normandie en plusieurs phases :

- une étude de définition des « supports de vie » a consisté à inventorier les principaux continuums écologiques, ainsi que les éléments de fragmentation du territoire (infrastructures linéaires de transports, canaux, ligne haute tension, etc.)



- une seconde étude en cours doit permettre d'identifier les composantes de la TVB régionale. L'objectif est d'aboutir à une trame verte et bleue partagée, comprise et acceptée par les acteurs locaux de la conservation de la nature et les socioprofessionnels locaux.

Toutes les études sont menées en régie par la DREAL Service Ressources/Bureau de la Biodiversité avec l'appui technique géomatique du CETE NC.

Contact : Bureau Biodiversité - mel : bbio.sre.dreal-hnormandie@developpement-durable.gouv.fr

L'acquisition de données : le LiDAR littoral

Le Service Risques de la DREAL s'est doté d'un relevé topographique de haute précision sur le littoral de la région dans le cadre de la Directive Inondation.

Ce relevé a été acquis auprès des services de l'IGN, au moyen de la technique LiDAR (Ligth Detection And Ranging). Un laser aéroporté permet l'acquisition de coordonnées 3 D d'un semis de points. Pour chacun des points, la précision altimétrique est de 20 cm et la précision planimétrique est de 50 cm.

Ces relevés topographiques sont ensuite organisés en Modèle Numérique de Terrain, géoréférencé.

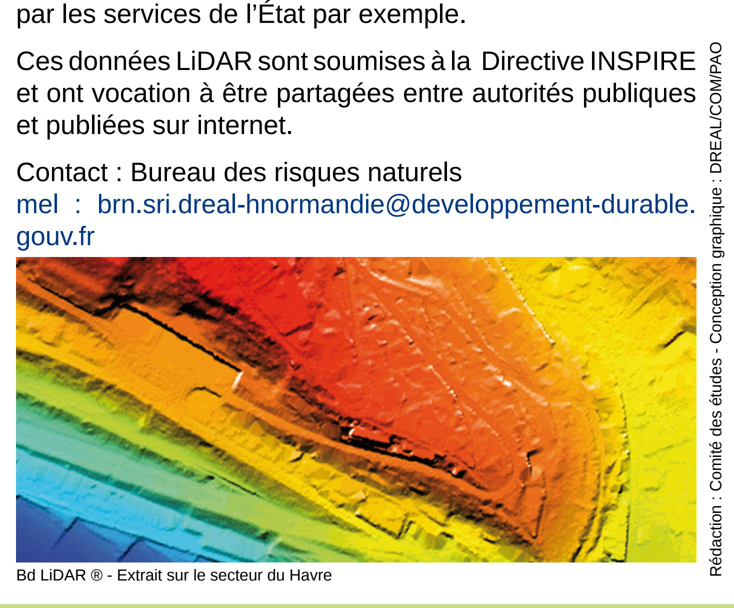
Ces données sont donc exploitées pour la définition des Territoires à Risque d'Inondation et des Plans de Prévention des Risques d'Inondation.

D'autres utilisations sont possibles : études de la morphologie du territoire, analyses paysagères...

D'autres relevés LiDAR sont réalisés ou en projet : sur l'estuaire de la Seine par le GIP Seine Aval, dans les vallées du bassin versant de la Rançon et de la Fontenelle par les services de l'État par exemple.

Ces données LiDAR sont soumises à la Directive INSPIRE et ont vocation à être partagées entre autorités publiques et publiées sur internet.

Contact : Bureau des risques naturels
mel : brn.sri.dreal-hnormandie@developpement-durable.gouv.fr


Bd LiDAR ® - Extrait sur le secteur du Havre



Rédaction : Comité des études - Conception graphique : DREAL/COM/PAO